



Compte rendu de l'Assemblée Générale du 31 juillet 2026

L'assemblée s'est réunie sur convocation envoyée par internet le 15 juillet 2026 avec la 148^{ème} News. Cette assemblée s'est tenue en présentiel et par visio-conférence. Dans la salle, nous étions 8 adhérents physiquement présents et 2 adhérents en visio, 11 adhérents ayant envoyé leur pouvoir.

Le quorum est atteint à 10 h 15, avec 21 présents ou représentés sur 30 adhérents à jour de cotisation.

Le secrétaire ouvre l'assemblée en remerciant les personnes présentes physiquement ou en visio ainsi que les adhérents ayant envoyé un pouvoir. Il remercie également la présidente de l'association Vent du Haut Ségala présente en visio.

Ordre du jour :

- La situation à Comiac et aux alentours
- Le bilan des actions menées depuis 1 an
- Point financier
- Elections au bureau
- Les actions à entreprendre
- Questions et précisions diverses

1. Situation à Sousceyrac

- a. Le Conseil municipal de Sousceyrac a pris la décision de continuer le projet éolien, le 23 septembre 2024, par 15 voix pour et 4 abstentions. Depuis des réunions se sont enchaînées et Christian y a participé. La dernière en date est celle du 16 juin 2026.
- b. Il nous partage ce qui s'est passé lors des deux réunions du 4 novembre et du 16 juin
 - **4 novembre 2025** : c'était avant les élections municipales donc pas de grandes décisions.
 - **16 juin 2026** :
 1. Il reste une place citoyenne pour ce comité de suivi et Christian aimerait ne pas être seul. 2 places ont été prises par Francis Laborie (ancien maire) et Marcel Piotte (ancien élu communal)
 2. Au-delà des acteurs initiaux (la commune et ses partenaires : SEM LEN, SEM SIPEnR et Energie Partagée), la commune souhaite proposer à d'autres acteurs locaux d'intégrer la phase de développement (**et son financement à risque**) :
 - a. Les collectivités locales à hauteur de 5% (Communauté de communes et communes limitrophes)
 - b. La coopérative agricole Fermes de Figeac à hauteur de 5%
 - c. Les citoyens du territoire à hauteur de 10%.
 3. Mais dans le CR de cette réunion qui a été communiqué à l'APPGE entant que membre du comité de suivi, il est précisé :

*Investir dans un projet (ENR ou autre) en phase de développement **est « à risque »** : les études de faisabilité et le travail de concertation nécessitent d'engager des dépenses importantes (env. 1 M€ pour le présent projet), sans que les porteurs de projet ne soient sûrs d'obtenir une autorisation administrative et de réussir à créer la valeur sur laquelle ils pourraient se rémunérer. **Si le projet n'obtient pas une autorisation administrative purgée de tout recours juridique, les sommes investies en phase de développement sont perdues.***
 4. Rien n'a été dit sur le financement du démontage des éoliennes en fin de vie (15 ans)
 5. Si aucun changement n'est demandé, le comité de suivi transmettra le cahier des charges établi lors de la concertation préalable aux différents partenaires.
 - **Liens pour consulter**
 1. [Le cahier des charges](#)
 2. Le [CR du 16 juin 2026](#), établi par Nicolas Gayet (chargé de mission énergie-climat)
 3. Le [CR du 4 novembre 2025](#), établi par Nicolas Gayet

2. **Situation à Gorses et St Cirgues** : nous avons soutenu et répercuté les actions de l'association Vent du Haut Ségala ; sa présidente, présente en visio, nous donne quelques informations
- Tout d'abord un grand remerciement pour notre effort financier, vis-à-vis de l'étude ornithologique.
 - Mais cette étude avait bien démarré, mais au bout de 3 mois le spécialiste a dû abandonner cette étude car il avait été embauché (ou débauché) par le promoteur Vent Solaire.
 - Vent du Haut Ségala a participé au recours gracieux contre la PPE3 avec 141 autres associations mais n'est pas allé plus loin
 - Un film a été projeté à Gorses à l'invitation de Vent du Haut Ségala le 2 mai 2026
 - Une [concertation du grand Figeac](#) est en cours (du 23 juillet au 23 octobre 2026), avec ses 3 modalités
 - Directement via un [questionnaire en ligne](#)
 - Ou par dépôt de contributions libres à l'adresse planclimat@grand-figeac.fr
 - Ou par courrier à l'attention de Mr le Président du Grand-Figeac – 2 rue Germain Petitjean – 46100 Figeac.
 - Il faut surveiller les compte-rendu des délibérations municipales de Gorses
3. **Autres actions** :
- L'APPGE s'est engagée dans le recours gracieux contre la PPE3 avec 141 autres associations dont AAPLX (la Xaintrie) et Vent du Haut Ségala.
 - Mais nous avons refusé d'engager l'APPGE dans un recours contentieux, qui pourrait impliquer des dommages financiers. Le collectif demande aux 77 associations qui ne se sont pas engagées dans ce recours contentieux une aide financière. Pour financer ce recours, le collectif a créé une Cagnotte [Patrimoine&Environnement Helloasso](#) pour les dons par personnes physiques, avec attestation fiscale (-66%)
4. **Le site et la news mensuelle**
- Chaque mois, vers le 20 du mois, 399 mels sont envoyés.
 - Et à plusieurs reprises, il a été découvert que des personnes qui étaient signalées comme n'ayant pas ouvert, avaient en fait ouvert la news envoyée.
 - Malgré tout sur les 399 envoyés le 15 juillet, 39 % ont été signalés ouverts et 20 personnes ont cliqué sur au moins un lien.
 - Une remarque sur l'ensemble des envois, 372 personnes ont ouvert et 192 ont cliqué sur un lien
 - Le site** : le logiciel signale
 - Qu'en 2025, il y a eu 18 364 visiteurs, soit 51 par jour
 - Que de juillet 2025 à juin 2026, il y a eu 17 736 soit 49 par jour
 - Dans les news**, nous faisons la recension des parcs annulés :
 - **En 2025**, 74 parcs éoliens annulés ont été recensés : 4 en janvier, 7 en février, 8 en mars, 6 en avril, 5 en mai, 6 en juin, 8 en juillet, 6 en août, 2 en septembre, 9 en octobre, 6 en novembre, 9 en décembre. Le Conseil d'Etat en a annulé 26 ; les Cours administratives d'appel en ont annulé 28 ; et les préfectures 12, les autres projets annulés l'ont été par le retrait du promoteur.
 - **Entre Janvier 2026 et juillet 2026** 62 parcs ont été arrêtés : 10 en janvier, 9 en février, 15 en mars, 13 en avril, 8 en mai, 4 en juin, 3 en juillet. Le Conseil d'Etat en a annulé 15 ; les Cours administratives en ont annulé 18 ; les préfets en ont annulé 13 ; les autres ont été arrêtés par le promoteur.
 - Parmi les raisons invoquées on trouve : les oiseaux comme la cigogne noire, l'outarde canepetière ou la bondrée apivore et autres rapaces ; la protection du patrimoine comme pour l'abbatiale de Saint Martin aux Bois ou les châteaux d'Amboise ou la pagode de Chanteloup ; la protection des radars de l'armée !
5. **Le bilan financier**
- Parole au trésorier Dominique Lacambre** : **Bilan positif** de 9,98 € grâce à l'adhésion à 15€
 - Vote sur le bilan** : Quitus est donné à l'unanimité des personnes présentes et représentées (le trésorier s'est abstenu)

6. **Le Bureau** : ses membres sont élus pour 3 ans, et rééligibles dernière élection : 2023
- Donc nous avons procédé à l'élection du bureau ; Il n'y a pas eu de nouvelle candidature
 - **Christian Momboisse** est élu président, à l'unanimité des personnes présentes et représentées
 - **Dominique Lacambre** est élu trésorier, à l'unanimité des personnes présentes et représentées
 - **Gilles Forhan** est élu secrétaire, à l'unanimité des personnes présentes et représentées
 - **Bernadette Forhan** est élue secrétaire adjointe, à l'unanimité des personnes présentes et représentées
 - Le bureau élargi** est composé de Jan et Valérie Svatos, Jo Guérin, François Paul Blanc, Frédéric Rolland, Martine et Patrick Verrier.

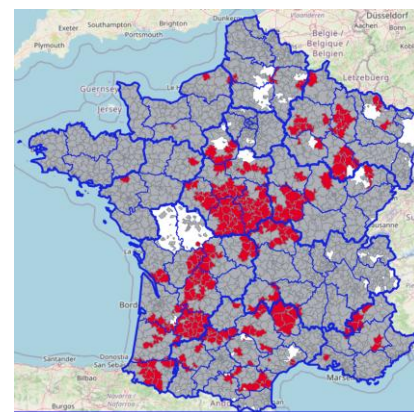
7. Informations diverses

a. Communiqués de la Fed

- **PPE3** : [cinq recours devant le Conseil d'État](#) mettent en cause la responsabilité historique de Lecornu et Lescure lettre d'information de la [FED du 5 mars](#) 2026.
- **Recours** devant le Tribunal administratif de Nantes contre l'ADEME ; [communiqué du 17 juin](#) 2026 .
- **Éolien offshore** : la Fédération Environnement Durable demande la suspension immédiate de l'AO10 (Appel d'Offres N°10) ; [communiqué du 9 juillet](#) 2026
- **34 milans royaux tués par les éoliennes dans le département de Haute-Marne** ainsi qu'un balbuzard pêcheur, des milans noirs, des buses et de nombreux faucons crécerelles, chauves-souris... [communiqué du 24 juillet](#) 2026

b. TNE-Occitanie nous informe <https://toutesnosenergies.fr/>

- Dès 2018, Le Réseau de Transport d'Électricité, connu sous le sigle RTE, a tenté d'anticiper la déferlante des énergies renouvelables en lançant dans chaque région un schéma de raccordement au réseau des dites énergies (S3REnR).
- Aujourd'hui, avec Enedis, il [publie une carte des zones](#) qui **ne pourront pas être raccordées dans les cinq ans à venir** compte tenu de l'embouteillage provoqué par la multiplication des installations de production d'ENR en particulier photovoltaïques



c. RTE : a publié son bilan pour le premier semestre 2026, voir sur [le site de l'APPGE](#) où on peut y lire :

Le nombre d'heures à prix spot moyen négatif a augmenté en France au premier semestre 2026, **avec 407 heures concernées** (soit environ 10 % du temps), contre 363 heures au premier semestre 2025. À titre de comparaison, l'année 2025 avait totalisé 513 heures à prix négatif.

Le prix moyen des épisodes négatifs en France est à -16,2 €/MWh au premier semestre 2026.

Sur les six premiers mois de 2026, les volumes de modulation de la production renouvelable pendant les périodes de prix spot négatifs ont nettement augmenté, atteignant 2,5 TWh, dont 1,4 TWh de solaire, 1 TWh d'éolien terrestre et 0,1 TWh d'éolien en mer. Cela représente 6 % du productible solaire, et 4 % du productible éolien terrestre.

- Exemple **de sollicitation** : le 3 juillet 2026 à 13 h 30. Pour éviter des prix spots inférieures à -0,11 €/MWh RTE a sollicité des producteurs d'énergie solaire pour arrêter leur production. Quant à l'éolien, il y avait très peu de vent et donc une production faible sur la journée.
- RTE a mis en place un processus pour [indemniser les producteurs d'ENR terrestre](#)



8. Points de Vigilance :

- a. Gorses et éoliennes
- b. Panneaux solaires sur terrains agricoles
- c. Méthanisation.
- d. Suivi du dossier éolien de Sousceyrac et intervention, si nécessaire, pour expliquer l'ampleur du risque financier pour les particuliers, l'inutilité réelle de ce qui est proposé par Sousceyrac alors qu'il y a d'autres possibilités, sans bouleverser la biodiversité, de produire de l'électricité.
- e. Les personnes présentes demandent à Gilles Forhan de continuer la news mensuelle, d'actualiser le site et le remercient du travail fourni.

L'ordre du jour étant épuisé, l'AG a été levée à 11 h 30

Le secrétaire
Gilles Forhan